



**Assemblée des délégués ordinaires
mardi 06 juin 2006, 17h30, Amphipole, salle 2044**

Procès-verbal

Liste des présences et des personnes excusées

Délégués

AEDL

1. Arun Bolkenstein
2. Raphael Mahaim

AEGE

1. Dylan Barclay

CHEC

1. Marie Rumignani
2. Vivien Roduit

AEL

1. Guillaume Henchoz
2. Jérôme Jacquin

AEML

1. Virgilio Lehmann
2. Ying Ying So

AESSP

1. Grégory Patthey
2. Fanny Gétaz
3. Julia Dao

AETSR

1. Antoine Jaquenoud

LAB

1. excusé

Bureau

Deborah Ummel
Benjamin Rudaz
Nicolas Turtschi

Secrétaire général

Julien Wicki (PV)

**Secrét. Administratif
et comptable (SAC)**

Fred Tetaz

Invités

François Ruchti
(Auditoire)

Excusés

César Metzger

1. Formalités

1.1. Désignation des scrutateurs et scrutatrices

- ❖ Raphaël et Guillaume sont désignés.

1.2. Adoption de l'Ordre du jour

- ❖ Vote de l'Ordre du Jour tel que proposé par le bureau : majorité en sa faveur

1.3 Adoption du PV de l'AD du 12 avril 2006

« Antoine Jaquenoud » s'écrit sans « c »

Arun aimerait remplacer, au point 4, « rendre » par « maintenir ») : « *Raphaël présente l'amendement d'Arun qui vise à rendre **maintenir** payants pour certainEs étudiantEs certains des tests que fait passer le centre de langue.* » En effet, ces tests sont payants actuellement.

- ❖ L'AD accepte le PV tel qu'amendé à la majorité évidente.

2. Communications

2.1 Communications du bureau et du secrétariat

Deborah excuse Stefanie.

Benjamin rappelle que le FSE a aidé deux personnes et a refusé une première demande. Ce refus était motivé par une facture trop liée aux loisirs de la personne.

Julien fait le point sur deux dossiers en cours : l'Association pour le Logement des Jeunes en Formation (ALJF), tout d'abord, connaît quelques problèmes puisque plusieurs de leurs maisons vont leur être retirées. Nous les aidons au niveau des contacts journalistiques et politiques. Quant au règlement des assistantEs, nous avons organisé un rassemblement avec les assistantEs devant le DFJ. Le statut d'assistantE mandatéE risque de pouvoir passer à la trappe. Par contre, une éventuelle augmentation du budget sera plus délicate à obtenir.

Deborah annonce nos grillades au Parc Bourget le mercredi 19 juillet. Elle rappelle également l'existence de notre bureau d'été ouvert à touTEs.

2.2 Communication des associations membres et des associations associées

AESSP : en retard.

AEGE : Elle remercie la FAE pour la subvention. Elle lui permettra de respirer.

AETSR : Le nouveau doyen a été nommé. Au CdF, théologie et sciences des religions sont en guerre. Le comité de l'AETSR est très bien fourni, peut-être trop.

CHEC : La commission d'auto évaluation s'est réunie. Les étudiantEs ont fait part d'interrogations qui ont été entendues malgré le peu de temps à disposition. Le doyen sera une doyenne, Mme De Tréville, et le CHEC a beaucoup d'espoir en elle.

AEL : L'AG a lieu le mercredi 14 juin. Le dernier CdF a critiqué le décanat suite à sa réponse catastrophique de ce dernier sur le règlement des assistantEs.

AEML : Elle a eu son AG il y a quelques jours. Virgilio reprend la place de Ying dès l'année prochaine. L'Association des EtudiantEs en médecine de Suisse a changé de nom et s'est doté d'un nouveau magazine auquel l'aeml participe. La médecine s'achemine vers un numerus clausus en fin de première année.

LAB : excusé.

AEDL : L'AEDL organise lundi son AG, pour élire ses déléguéEs à la FAE notamment.

UNES : pas de communication

Communication subvention

AEGE : 1'500 francs.

3. Prêt Chronozone

Julien résume la situation. Suite à différents retards, l'association Chronozone n'a pu faire une demande de subvention dans les délais. Nous proposons donc de lui octroyer un prêt de 1'500 frs. dont elle pourra demander sa commutation en subvention lors de la prochaine Assemblée des Délégués.

Camille (Chronozone) présente son association : elle est entièrement gérée par des étudiantEs et représente une première expérience très riche pour la publication et la mise en page. Elle publie chaque année un numéro en lien avec les sciences de l'antiquité. Le n° va sortir à la fin du mois de juillet.

Virgilio aimerait que soit consigné au PV que c'est un prêt sans intérêt.

Le bureau partage entièrement ce point de vue.

Camille sort.

- ❖ Prêt de 1'500 frs. à l'association Chronozone : unanimité en sa faveur

4. Elections

4.1 Elections du comité de rédaction de l'Auditoire

Jérôme Jacquin (futur rédac' chef Auditoire) présente les changements et les candidatEs.

La parole n'est pas demandée

- ❖ Unanimité en faveur de la composition du comité de rédaction de l'Auditoire tel que présenté par l'ancien comité de rédaction.

4.2 Election du SG

Julien rend attentive l'AD au mode de fonctionnement lors de la réélection. Par exemple, si l'AD ne le réélit pas aujourd'hui, la FAE n'aurait pas le temps de relancer une consultation.

Guillaume demande à Julien quel regard il jette sur l'année écoulée et lequel il porte sur l'année à venir.

Julien, pour les détails, renvoie au rapport d'activité. En quelques mots, il a passé une très bonne année. De nouveaux projets ont pu être menés, aucune mauvaise réforme ne nous a été imposées et l'ambiance de travail a été bonne. Il espère pouvoir profiter de l'année prochaine pour développer d'autres activités. Quant à son avenir au sein de la FAE, il précise qu'il risque de ne pas rester encore une année complète, cela dépendra de ses perspectives professionnelles. Mais cela fera l'objet de discussions pendant le bureau d'été...

Julien sort.

- ❖ Julien Wicki est réélu au poste de secrétaire général à une forte majorité.

4.3 Election à la commission de recours de la FAE

Sont candidatEs à la commission de recours : Julien Rouvinez, Alix De Courten, Cyril Mizrahi et Jérôme Ducret.

Pour la procédure, les délégués voteront pour trois personnes sur quatre puis confirmeront chacunE des candidatEs par un vote à la majorité des deux tiers.

Jérôme demande des précisions sur le travail de cette commission de recours.

Deborah rappelle ses fonctions.

Raphaël rappelle les anciens membres de la commission.

Guillaume demande des précisions sur le suppléant. Il rappelle aussi le rôle décisif de la commission

Julien précise que le bureau n'a pas de recommandation de vote. Il ne fait que souligner qu'une seule femme est candidate et qu'un seul candidat n'est pas juriste.

- ❖ Au premier tour obtiennent le plus de voix: De Courten, Mizrahi, Ducret

Confirmation de l'élection des trois meilleurs :

- ❖ De Courten : majorité évidente des deux tiers en sa faveur (une abstention)
- ❖ Ducret : unanimité en sa faveur
- ❖ Mizrahi : unanimité en sa faveur

Le bureau propose d'élire le candidat non retenu à la suppléance :

- ❖ Election de Rouvinez à la suppléance : unanimité en sa faveur
 - La commission de recours de la FAE est composée par Alix de Courten, Cyril Mizrahi et Jérôme Ducret. Suppléance : Julien Rouvinez

4.4 GT contrôle continu :

Deborah présente les buts de ce GT, dont l'origine est liée à la discussion de la dernière AD.

- ❖ Sont éluEs : Antoine, Virgilio, Guillaume, Deborah, Nicolas, Benjamin, Fanny, LAB (responsabilité Benjamin), Julien

4.5 GT perspectives :

Deborah présente sa fonction et les thématiques qu'il abordera. Il s'agit de profiter de l'été pour réfléchir à des propositions concrètes que nous porterons lors de l'année académique à venir.

- ❖ Sont éluEs : Stefanie, Julien, Nicolas, Deborah, Antoine, Guillaume, Virgilio

4.6 : vérificateurs/trices des comptes

- ❖ Antoine et Marie sont éluEs par acclamation.

5. Contrat de travail et cahier des charges

Deborah présente les modifications du contrat de travail : quelques toilettages et une augmentation de salaire de 6,7% qui correspond la progression d'unE assistantE de 3^{ème} à 4^{ème} année.

La parole n'est pas demandée.

- ❖ Contrat de travail : unanimité en sa faveur
- ❖ Cahier des charges : unanimité en sa faveur

6. Recours contre la subvention du GRC

Arun présente les motifs de son recours. Il estime que l'engagement du GRC pour le referendum LASI – LETR a été trop visible. Il estime également que les frais des conférences du GRC sont trop élevés, en comparaison avec celles organisées par Mosaïque, par exemple. Enfin, il estime que la demande a été formulée trop tard et aurait dû l'être en début d'année. Il propose de ne rien verser au GRC ou, subsidiairement, de lui accorder 3'200 francs.

Marc (GRC) répond au recours déposé. Il précise que la demande aurait dû être déposée en début d'année mais il y a eu, là, un cafouillage dont il s'excuse. Quant à leurs activités, elles ont été très variées et n'ont pas tourné autour du double referendum. Quant au coût de leurs conférences, c'est vrai qu'il est parfois élevé mais la qualité s'en ressent. Il rappelle aussi que plusieurs conférenciers viennent de la région. Il rappelle, également, que des efforts sont faits en matière de partenariat plutôt que de sponsoring. Quant aux referendums, l'engagement du GRC n'a aucun impact financier. Sur la « neutralité politique », le GRC estime qu'il est important d'avoir une prise de position éthique sur des sujets tels que l'asile ou le refuge.

Julien présente la position du bureau : le bureau, unanime, a octroyé la subvention demandée. Il rappelle que le GRC organise bien plus de conférences que Mosaïque et qu'il est inutile d'essayer de comparer leurs activités. Il rappelle également que la FAE doit être indépendante, politiquement, non pas neutre. Pour illustrer cette distinction, il rappelle la subvention accordée aux étudiantEs qui manifestaient contre la guerre en Irak et la subvention refusée aux étudiantEs anti-UDC.

Arun demande combien d'étudiantEs font partie de l'association.

Marc répond qu'ils sont entre 12 et 13 membres dont trois assistantEs.

Arun précise qu'il ne vise pas à marginaliser l'opinion du GRC. Il rappelle que c'est à la FAE d'être prudente.

Guillaume rappelle que le soutien de la FAE au GRC est acquis de longue date. Le GRC sort.

- ❖ Pour le principe d'une subvention au GRC : forte majorité
- ❖ Subvention de 3'200 contre subvention de 4'000 : majorité évidente pour 4'000

7. Comptes et budget 06-07

Arun demande des précisions sur les remarques 6 et 7 : Fred rappelle que les projets ne sont que des exemples.

Julien présente le nouveau mode de financement de notre Fonds de Solidarité Etudiant : les rétrocessions lui sont acquises comme le bénéfice du don du sang. Il peut, en outre, demander une subvention à la FAE en cours d'année.

- ❖ Budget FAE : unanimité en sa faveur
- ❖ Budget Auditoire : unanimité en sa faveur

8. Rapport et plan d'activité

Nicolas synthétise le contenu de notre rapport.

Julien indique que le bureau et le/la secrétaire généralE rendaient, traditionnellement, deux rapports séparés. La tradition n'a pas été respectée. Les deux regards ont tout de même été conservé au moment d'analyser notre fonctionnement.

Arun signale une erreur au point 2.4 : il s'agit d'octobre 2005 pas 2006. Il demande des précisions sur le rapport de la commission Bologne. Guillaume lui répond.

- ❖ Le rapport présenté par le bureau et le secrétariat est accepté à l'unanimité.

Benjamin présente notre plan d'activité.

Guillaume intervient en précisant les thématiques qui seront chères à l'UNES. Il se demande si l'on veut joindre un chapitre de ce genre à notre plan.

La discussion n'est plus demandée, elle sera reprise à la rentrée.

9. Proposition LAB

Nicolas présente la proposition du LAB qui est d'œuvrer pour dégager deux heures destinées au travail associatif.

Vivien demande si ce n'est pas un danger car toutes les commissions vont se réunir en même temps.

Julien précise que c'est l'esprit que nous défendrons et que des solutions facultaires seront recherchées.

Raphaël rappelle qu'une plage a été dégagée le jeudi dès 15h00. Nous pourrions rappeler qu'elle existe.

10 fonctionnement des AD

Durée des ADs :

Antoine trouve que les ADs qui finissent après 23h00 sont trop longues et que certaines sont trop dominées par des débats personnels.

Guillaume estime que les ADs ont la taille qu'elles ont suivant l'actualité politique.

Virgilio estime qu'il pourrait être judicieux de mettre une heure limite.

Jérôme rappelle que le problème de quorum se pose de manière plus visible cette année que la précédente.

Arun estime qu'il faudrait peut-être ne pas limiter les ADs extra-ordinaires à un seul point.

Virgilio propose de créer des GTs qui, une heure avant, préparent les dossiers.

Benjamin estime que le problème c'est que tout le monde veut donner son avis.

Julia rappelle qu'en SSP le fait qu'il y ait un cours en même temps joue un rôle important.

Grégory propose une plus large consultation de la base.

Guillaume perçoit un réel malaise. Toutes les associations d'étudiantEs sont victimes d'une pénurie de militantEs. Il préférerait que les associations n'envoient personne plutôt que des « déléguéEs fantômes ». Si, vraiment, l'AD ne fonctionne plus, il faut songer à réduire considérablement les compétences de l'AD.

Virgilio rappelle que toutes les associations ont des problèmes de recrutement.

Antoine estime que les tours de paroles sont parfois trop long.

Arun estime que, pour les motions d'ordre, nous pourrions les déposer sans forcément avoir la parole.

Fanny rejoint Guillaume. Elle rappelle que les AD ont toujours été longues et que les déléguéEs, avant, venaient.

Raphaël rappelle qu'en droit l'ELSA a été dissoute par manque d'engagement. Il rappelle aussi que la participation étudiante a des effets pervers qui font que les étudiantEs cumulent les mandats.

Vivien rejoint la position de Raphaël. Il estime qu'un effort de publicité pourrait être fait.

Le bureau proposera des solutions à la rentrée.

11. Divers

Virgilio rappelle que, mardi prochain, a lieu la réunion de l'UNICA. Deborah et Virgilio s'y rendent.

Antoine indique que le cœur universitaire est parti à Boston. Leurs activités se portent au mieux.

Clôture de l'AD à 20h17